



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 07 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME

Absents: Jean-Yves MODENEL(excusé), Lylian JUDON, Sébastien CROS (excusé)

Date de convocation : 01 juin 2023

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 10

Votants : 10

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

050 2023

OBJET DE LA DELIBERATION COURT TERME TAUX FIXE

Pour l'opération « Réhabilitation du bâtiment Triniol » des Subventions (plan de financement ci-joint), sont actuellement en attente d'encaissement ce qui doit conduire à la mise en place d'un plan de trésorerie.

Le Conseil Municipal, pour faire face au différé d'encaissement de ces subventions, décide à l'unanimité des présents, de contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole un prêt court terme permettant de constituer une avance de trésorerie de 800 000€ émis aux conditions suivantes :

- Taux fixe 4, 10%
- Durée 1 an
- Prélèvement in fine du Capital et intérêts
- Frais de dossier de 800€

Conformément à la circulaire du ministère de l'intérieur du 22 février 1989, cet emprunt Court Terme destiné à un besoin ponctuel et certain de disponibilités s'inscrit dans le cadre d'un plan de trésorerie et sera suivi de façon non budgétaire et enregistré au compte (519) du compte de Gestion.

Monsieur le Maire est chargé de signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette décision.

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 07 juin 2023